

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CACHAN : LE CONSEIL CITOYEN EST CONSTITUÉ

***Jeudi 14 avril, la Ville de Cachan et l'Etat ont procédé au tirage au sort du collège des habitants membres du Conseil citoyen, mis en place dans le quartier reconnu « politique de la ville ».***



Ce tirage au sort a été effectué, d'une part, à partir de la liste d'habitants qui se sont portés volontaires suite à l'appel à candidatures lancé en février dernier ; d'autre part, parmi les numéros d'appartement de la Cité jardins, en respectant la parité.

Le collège des habitants du Conseil citoyen est constitué de 16 membres. Ils porteront des actions pour améliorer la vie de leur quartier, et soutiendront des initiatives dans tous les domaines concernant la vie quotidienne. Ils seront également associés aux instances de pilotage du contrat de ville.

Ils travailleront avec le second collège du Conseil citoyen, composé de représentants d'associations actives dans le quartier, dont le centre socioculturel Lamartine, les deux amicales de locataires, Fennecs Stars, la Bouilloire, Objectif réussite jeunes, AEF 93/94, la copropriété Reims Pont Royal et des représentants de parents d'élèves.

Les prochaines étapes seront :

- L'arrêté préfectoral permettant de formaliser la composition du Conseil citoyen et la liste complémentaire ;
- La réunion d'installation du Conseil citoyen qui sera organisée d'ici l'été.

*Plus d'informations sur le Conseil citoyen auprès du Service développement social urbain au 01 49 69 69 10*

**Contact presse – Valérie Depret**

01 49 69 69 99 / [valerie.depret@ville-cachan.fr](mailto:valerie.depret@ville-cachan.fr)